

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Mardi 06 Novembre 2018

DELIBERATION N°2018-44

OBJET : Présentation du dispositif Mobilités

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES

Administrateurs titulaires présents : MM. IZARD, SAVELLI, CLEMENT, CARON-JOURDA, GRENIER, Mme AMIEL, M. LAVAL.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Mme MAUREL représentée par Mme ROQUABERT, M. KARSENTI représenté par M. PACE, M. DESCLAUX représenté par M. CADAS, M. TENE représenté par M. SANCHEZ.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Mme DULON représentée par Mme AMIEL.

COLLÈGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Administrateurs titulaires présents : M. CAPBLANQUET.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : M. CALAS représenté par M. FONTES.

Administrateur titulaires représentés par pouvoir : Néant.

REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Administrateurs titulaires présents : Mme FLOUREUSSES, Mme VOLTO.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants : Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir : Néant.

Contenu délibération

Le Président rappelle aux membres de l'assemblée que le 19 octobre 2017, l'application Web « MobilitéS » du CDG31 a été mise en ligne sur le site Internet de l'établissement.

Il précise que cette application permet à partir d'un métier donné :

- de repérer l'ensemble des facteurs d'usure professionnelle et d'en connaître les principales mesures de prévention ;
- d'identifier des aires d'évolution de carrière et de mobilité professionnelle envisageables, et cela dès le recrutement ;
- de concevoir des plans de formation.

Le Président indique qu'à ce jour, cette application développée par le CDG31 est la seule imaginée, conçue et en libre d'accès sur le territoire national, pour l'ensemble des employeurs et agents de la Fonction Publique.

Elle comporte actuellement 94 métiers.

A ce jour, l'application innovante du CDG31 retient l'attention, sous différentes formes, de très nombreux acteurs :

- **Les centres de gestion de différents départements** souhaiteraient participer à la poursuite de la déclinaison des métiers de l'application, ou présenter, auprès de leurs affiliés ou services, cette ressource. En outre, cette application est déjà utilisée par des médecins de prévention et/ou des conseillers en orientation professionnelle de différents CDG.
- **Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT)**, rencontré dans le cadre du groupe de travail consacré à la reconversion professionnelle et au maintien dans l'emploi, est intéressé par cette démarche.
- **De grandes collectivités nationales** (villes de Grenoble et de Lorient, Le Muretain Agglo et du Grand Cahors, Conseil départemental de Seine Saint Denis et Conseil Régional des Pays de la Loire) sont également enclins à participer à l'enrichissement d'une telle démarche.

Compte tenu de l'intérêt suscité par l'application MobilitéS, le Président propose de poursuivre son déploiement par l'analyse de l'ensemble des métiers de la FPT et également envisager une nouvelle fonctionnalité structurée par une recherche par « compétences transférables ».

Pour ce faire, le Président propose de :

- développer les partenariats avec les structures publiques territoriales qui sollicitent actuellement l'établissement, afin de valoriser le déploiement de ressources contribuant au développement des potentialités de l'application ;
- étudier la possibilité d'accroître les potentialités fonctionnelles de l'application actuelle par la mise à disposition d'un nouveau moteur de recherches structuré par « compétences transférables ».

Après discussion, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- De poursuivre la diffusion de l'application MobilitéS ;
- De développer les potentialités fonctionnelles en réponse aux besoins identifiés par les usagers ;
- D'autoriser le Président à signer tout partenariat institutionnel favorisant le déploiement de l'applicatif, son usage et son alimentation partagée, dans la mesure où aucune participation financière directe du CDG31 n'est sollicitée.

Fait à Labège,

Le 06 novembre 2018

Le Président,

Pierre IZARD